



AnimauxSecours
Association reconnue d'utilité publique

**Stériliser
aujourd'hui,
moins de souffrance
demain !** ♥

CHATS ERRANTS

♥ **Une action nécessaire
pour leur bien-être
et pour notre commune !**

POURQUOI INTERVENIR ?

Les chats errants se reproduisent très rapidement : un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à **20 736** chatons en seulement 4 ans !



Naissances incontrôlées
et prolifération



Souffrance animale
(faim, maladies, accidents...)



Risques sanitaires
(maladies contagieuses)



Nuisances pour les habitants
(miaulements, odeurs, déjections...)



Saturation des refuges



→ **La stérilisation est la solution la plus efficace
et la plus respectueuse pour limiter cette prolifération
et améliorer leur qualité de vie.**



UN COÛT IMPORTANT POUR NOTRE ASSOCIATION

Cette mission représente un investissement financier important : stérilisations, identifications, soins vétérinaires, tests éventuels, mais aussi le temps de capture, les déplacements, le carburant et le matériel. Malgré notre engagement, ces coûts sont lourds et pèsent sur nos finances.

*Moins de chats errants,
c'est une commune
plus sereine, des animaux
en meilleure santé
et une meilleure qualité
de vie pour tous !* ♥

NOTRE PROTOCOLE D'INTERVENTION

En collaboration avec la commune et conformément au Code rural.

1



SIGNALEMENT À LA COMMUNE

Les administrés signalent la présence de chats errants à leur **mairie**. C'est la commune qui nous contacte pour une intervention, sous arrêté municipal.

2



CAPTURE EN DOUCEUR

Les chats sont capturés avec des trappes adaptées, dans le respect de leur bien-être et sans stress.

3



PRISE EN CHARGE VÉTÉRINAIRE

- Stérilisation
- Identification au nom de la commune
- Soins si nécessaire

4



REMISE EN LIBERTÉ

Les chats non sociables sont relâchés sur leur lieu exact de capture, comme le prévoit le Code rural.

OU



ADOPTION

Les chats **sociables** peuvent être proposés à l'adoption s'ils sont plus enclins à vivre au chaud dans un foyer.

VOUS AVEZ REPÉRÉ DES CHATS ERRANTS ?

Contactez votre mairie

qui nous transmettra la demande d'intervention.

*Ensemble pour une cohabitation harmonieuse
et une meilleure protection animale !* ♥



284, route de la Basse Arve
74380 ARTHAZ PND



04 50 36 02 80



info@animaux-secours.fr



www.animaux-secours.fr